Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge

25027600

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi
19 FEV. 2025
Le Greffier

N° d'entreprise : **0412 449 542**
Nom
(en entier) : **PHARMACIE GROSJEAN**
(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Place Jules Destrée, 7 - 6200 CHATELET**

Objet de l'acte : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2024

Le mandat des administrateurs prenant fin lors de la présente assemblée, il est procédé à leur renouvellement pour une période de 6 ans se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire de 2030 :

-Monsieur Wilmus Jean-Pierre, domicilié rue Haute, 6 à 6250 Aiseau-Presles, est nommée administrateur
-Madame Wilmus Sandrine, domiciliée Place Jules Destrée, 7 à 6200 Châtelet, est nommée administrateur et administrateur délégué à la gestion journalière
-Monsieur Lambotte Yves, domicilié Place Jules Destrée, 7 à 6200 Châtelet, est nommé administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

WILMUS Sandrine
Administrateur délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).